

FACT SHEET

## **SINISTRES MAJEURS / PHÉNOMÈNES NATURELS**



### **MESURES D'URGENCE APRÈS DES PHÉNOMÈNES NATURELS**

## **NOUS METTONS VOS BIENS MATÉRIELS AU SEC!**

Et assainissons les dégâts en tout genre.

#### **ENDIGUER LES DÉGÂTS**

Qu'il soit dû à des précipitations, une rupture de canalisation, une fuite ou des eaux d'extinction, un dégât d'eau a des conséquences graves: sols détremés, plafonds qui gouttent, conduites en piteux état, électroménager en train de rouiller, peintures qui s'écaillent, isolants moisis, etc. L'eau «dévore» certes plus lentement que le feu, mais sa capacité de destruction est tout aussi impitoyable. Les équipements, les appareils et installations électriques, ainsi que les données et documents sont endommagés avant même que la structure du bâtiment ne soit affectée.

#### **COMPORTEMENT À TENIR EN CAS DE SINISTRE**

- Agir avec prudence et rester calme!
- Ne mettez jamais en danger personne, vous-même compris!
- Réagir rapidement aide à réduire au minimum les dommages subis par les êtres vivants, les bâtiments et les machines!
- N'oubliez pas: la plupart des contrats d'assurance contiennent une clause obligeant l'assuré à réduire les dommages!
- Évitez les dégâts environnementaux: enlevez les marchandises dangereuses de la zone à risques et empêchez les substances dangereuses de se répandre.



**LA BONNE SOLUTION DANS TOUS LES CAS!  
ASSAINISSEMENT ET REMISE EN ÉTAT APRÈS DES  
SINISTRES MAJEURS**

*«En cas de catastrophe naturelle, il faut aller très vite, pour «remettre à sec» les locaux et les bâtiments.»*



www.belfor.ch

**RÈGLES GÉNÉRALES EN PRÉSENCE D'EAU**

- Ne laissez jamais couler de grandes quantités d'eau sans surveillance!
- En cas d'un dégât d'eau, fermer l'arrivée d'eau: fermez les vannes d'arrêt ou les robinets d'alimentation principale.
- Couper le courant: neutralisez les fusibles et n'allumez aucun appareil électrique (sécuriser contre tout risque de remise en marche selon VDE 0105).
- Bouchez provisoirement les ouvertures.
- Protéger l'équipement avec des bâches, barrières et similaires jusqu'à ce que l'eau s'arrête de couler ou goutter.
- Informez les pompiers ou le responsable des services d'urgence.
- Aérez la zone concernée.
- Conservez les objets abîmés à des fins de documentation.
- Ne pas séparer ou détruire les documents/dossiers concernés, mais les conserver humides.



Plus la catastrophe est importante, plus il est indispensable de pouvoir compter sur la bonne équipe. Dans ce cas, BELFOR est l'interlocuteur dont vous avez besoin. Nos équipes d'experts travaillent d'arrache-pied pour assainir rapidement et efficacement et tout remettre en état. Nous prenons immédiatement les mesures de réduction des dégâts. Nous documentons le dommage dans les plus brefs délais afin de transmettre le message tout aussi vite à votre assureur. Et également pour appliquer toutes les actions nécessaires afin de limiter les dégâts sans perdre de temps.

**MESURES D'URGENCE APRÈS UN DÉGÂT D'EAU**

- Demander de l'aide à BELFOR au 0800 808 118
- Placer le mobilier restant en hauteur et le surélever avec des cales en bois ou similaire, ou éventuellement le sortir de la zone sinistrée.
- Enlever les biens d'aménagement mouillés, tissus/rideaux, tapis etc.
- Absorber le plus rapidement possible l'eau du sol et des revêtements de sol.
- Recherche et tri ciblés des documents et dossiers principaux.
- Documenter l'état: documenter les dégâts le plus précisément possible, éventuellement avec un procès-verbal et des photos/vidéos.
- Informez votre assureur si vous avez conclu une assurance immobilière et/ou inventaire du ménage et discutez avec lui des mesures à prendre.